

LA POÉSIE HAÏTIENNE D'EXPRESSION CRÉOLE

par Saint-John Kauss

Il est bien malheureux qu'une langue parlée par tous les haïtiens, le créole, ne soit écrite que par une minorité invisible qui, même après l'an 2000, s'acharne encore à l'imposer au monde comme langue nationale d'Haïti. Le créole, à notre avis, n'est pas né d'hier. Les premiers habitants de l'île, les Indiens, ne parlaient-ils pas une langue, le Marcorix, dont le métissage, à la suite du débarquement des Espagnols dans l'île, aurait pour résultat une première forme du créole haïtien ? L'arrivée des noirs venus d'Afrique n'aurait-elle pas provoqué un second moulage de la langue, le créole haïtien, surtout avec le marronnage de ces esclaves et la cohabitation aborigènes /nègres venus d'Afrique dans les montagnes du Bahoruco. Nous soupçonnons même le Cacique Henri d'être un « haïtien » typique qui parla en créole aux premiers évadés noirs du Nouveau-Monde, à ces étrangers réfugiés chez lui, à ses côtés, dans les montagnes où vivaient les aborigènes survivant du génocide de la découverte. Effectivement le créole, en tant que langue métisse parlée, ne date pas d'hier. Si aujourd'hui dans les Antilles, autour des côtes africaines, et même dans l'Océan Indien ou dans le Pacifique, on trouve d'autres formes du créole parlé avec des pourcentages de la langue anglaise, de l'espagnol, du français et des dialectes africains différents les uns des autres, et, ce, dépendant des régions, de l'importance du processus de colonisation, autant de la nationalité du colonisateur établi dans ces milieux, il n'en demeure pas moins que ce « patois » devenu langue des races entre les races mérite un meilleur sort à tous les niveaux en lieu et place de cette éternelle discussion sur son officialisation ou sur son apport à la société haïtienne. Depuis l'époque précolombienne jusqu'à la colonisation, depuis la colonisation (1492) jusqu'à la fondation de Saint-Domingue, depuis la fondation de Port-au-Prince (1749) jusqu'à l'indépendance d'Haïti (1804), nombreux sont les textes et chansons en créole disparus par défaut de conservation et surtout durant la très grande guerre d'indépendance où tout avait été détruit ou passé par les flammes. Et pour cause ! La littérature haïtienne

d'expression créole, à l'inverse de celle de langue française, n'a pas certes fleuri. On conçoit bien que dans ce climat de colonisation et de colons aux préjugés absurdes, le « patois » créole ne pouvait pas être caduque. Deux ou trois textes, pas plus, repêchés de partout jusqu'à la publication de *Choucounne* du célèbre poète Oswald Durand (1840-1906). De plus, entre 1750 et 1950, près de deux siècles de vie, on ne peut malheureusement compter que cinq à six poètes s'exprimant en marge du créole. Tout cela prouve que depuis toujours le créole fut et est une langue « méprisée » et négligée par les intellectuels haïtiens.

Considérations périodiques

Trois grandes périodes représentent les acquis de la poésie haïtienne d'expression créole. La première s'étend de 1750 à 1950 ; la deuxième de 1950 à 1980 ; et la troisième de 1980 à nos jours. Durant la première période, époque très pauvre de l'expression littéraire tenue en créole, quelques textes sont venus jusqu'à nous, en l'occurrence *Lisette quitté la plaine*, premier poème/chanson à notre connaissance de cette littérature d'expression créole, écrit par Duvivier de la Mahotièrre mais publié par Moreau de Saint-Méry, *Evahim et Aza*, chanson anonyme de l'ère coloniale reproduite par Etienne Descourtilz, ainsi que de nombreuses chansons écrites en créole probablement par des esclaves et petits colons anonymes dans les habitations d'infortune de Saint-Domingue. La cérémonie du Bois-Caïman (14 août 1791), avec son lot d'orateurs et de tribuns, aura ouvert la voie à l'art de discourir chez les haïtiens. Le serment du sang du 14 août 1791 au Bois-Caïman (Bwa Kayiman) de même que la déclaration de l'Indépendance d'Haïti (version créole), font partie des pièces historiques et rares de cette littérature d'expression créole. Mais c'est vraiment en 1884, avec le poème *Choucounne* (P'tit Pierre), que la poésie écrite en créole aura ses lettres de noblesse. Considéré comme le fleuron des fleurons de notre littérature de langue créole, ce poème est lu et apprécié jusqu'à présent. Mis en musique, il est joué dans toutes les fêtes folkloriques haïtiennes, que ce soit en Haïti ou dans la diaspora. Écrit par Oswald Durand (1840-1906), l'auteur des *Rires et Pleurs*, le poème *Choucounne* aura fait sa percée fulgurante sur la scène littéraire

internationale à travers les siècles. Mais il y eut également le poète Masillon Coicou (1867-1908), auteur probable des *Caprices* (poésie créole) et du poème intitulé *Reproche de Ti Yvette*, paru en 1901, qui fut un fervent partisan de l'intégration du « patois » créole dans les lettres haïtiennes. Nonobstant sa mort survenue dans les conditions que l'on sait (il a été fusillé le 15 mars 1908 sous le gouvernement du général Nord Alexis), Massillon Coicou aurait beaucoup légué à la littérature de langue créole (poésie, roman, théâtre ?). Mais avec Georges Sylvain, ce furent les fables qui s'inscrivaient dans son registre littéraire, même imitées de la Fontaine. On a eu de lui *Cric Crac*, ce recueil de fables créoles, paru en 1901. Mais plus tard, une plaquette de Milo Rigaud, *Tassos*, parue en 1933, aura inauguré dès lors la mise en marché des ouvrages de poésie écrits en créole. Sinon il aurait fallu attendre les bonnes et grandes intentions de l'*École Indigéniste* et la publication de l'œuvre maîtresse de Jean Price-Mars, *Ainsi parla l'oncle* (1928), pour témoigner du folklore dans la littérature et, du coup, ramasser sérieusement la langue créole, l'haïtien, en tant que facette unique d'une tradition. Emile Roumer, avec la publication, en 1927, de *La Revue Indigène* (en collaboration avec Normil Sylvain) autant qu'avec la parution de son poème *Marabout de mon cœur* (1947), texte métissé dans les deux langues, aurait, avant Milo Rigaud (mais après Chambeau Nelson, *Zombis*), activé la tendance à la poésie créole ou à la poésie de métissage. Et puis vint de toute évidence l'Occupation américaine de 1915 qui exerça sur l'élite intellectuelle une influence profonde. Dès lors, la grande majorité des nos écrivains, liés de près ou de loin au *Mouvement Indigéniste*, nous citons Milo Rigaud (*Tassos*, 1933), Emile Roumer (*Marabout de mon cœur*, 1947; *Rosaire Couronne Sonnets*, 1964), Philippe Thoby-Marcelin (*Lago-Lago*, 1943), Claude Innocent, l'auteur de *Mimola* (1906) et de plusieurs poèmes écrits en créole, se seraient finalement tournés vers les traditions orales et créoles. Nous nous étonnons encore aujourd'hui du fait que Jacques Roumain et Carl Brouard, deux révolutionnaires indigénistes, n'aient rien laissé en ce qui a trait à la poésie haïtienne d'expression créole.

Il n'est pas du tout étonnant, à notre avis, qu'on ait souvent tendance à croire que la littérature haïtienne soit écrite dans une langue unique, le français. A méditer sur cette première période qui date de 1750 à 1950, près de deux siècles, combien d'auteurs ont

publié en créole ? Combien d'ouvrages, à cette époque, écrits dans les différents genres littéraires, ont témoigné de l'existence d'une littérature haïtienne d'expression créole ? C'est avec raison que cette période soit considérée par la majorité des critiques littéraires comme une période de tâtonnement où tous les écrivains se servaient du créole non pas pour assurer son rayonnement, mais plutôt comme une langue de fantaisie et de détente littéraire.

La seconde période de cette littérature, allant de 1950 à 1980, fut marquée par des œuvres beaucoup plus motivées et par des écrivains qui ne partageaient pas les mêmes idéologies sociopolitiques, qui n'appartenaient pas à un même mouvement littéraire, mais qui ont développé une vision similaire certes bénéfique pour la littérature de langue créole. Parmi eux, il faut citer Félix Morisseau-Leroy (*Diacoute*, 1951), Charles Fernand Pressoir, (*Sè-t poè-m ki sò-t nan mò-n*, 1954), Emile Célestin-Mégie (*Dizhuit me; Trayizon*, 1955), Franck Fouché (*Pou Chanter Price-Mars*, 1956), et Paul Laraque alias Jacques Lenoir (*Cè-volant*, 1956) . Mais c'est grâce à la création du *Mouvement Créole* en 1965 qu'on assistera à une véritable éclosion du créole haïtien. Ce « Mouvement Créole » représente, à notre avis, le premier véritable mouvement littéraire haïtien d'expression créole, lequel fut dirigé par le Dr Ernst Mirville (Pyè Banbou), Jean-Marie Willer Denis (Jan Mapou), et feu Henri-Claude Daniel. Il faut également pour l'histoire noter que la « *Société Coucouille* » (Sosyete Koukouy) de New York dérivait de ce mouvement, et que celles de Miami et du Canada sont issues de l'originale « *Société Coucouille* » de New York.

Au cours de la décennie 1970-1980, d'autres plus jeunes écrivains ont emboîté le pas à ces aînés, et l'on assistera à une réelle explosion de l'expression écrite du créole. Parmi ceux qui ont marqué cette période, on peut citer : Rassoul Labuchin (*Trois colliers maldioc*, 1962 ; *Compère*, 1966), Georges Castera (*Klou gagit*, 1965), Frankétienne (*Dézafi*, 1975), Dominique Batravil (*Boulpik*, 1978) , Rudolph Muller (*Paroles en pile*, 1978 ; *Zinglin*, 1979) , Pauris Jean Baptiste (*Peyi zoulout* , 1979 ; *Boukèt espwa* , 1980) , Pierre Richard Narcisse (*Dèy ak lespoua* , 1979), Lyonel Trouillot (*Depale*, 1979; *Zanj*

nan dlo, 1995). Dans la diaspora haïtienne, précisément aux États-Unis durant la même époque, les noms de ces six poètes sont à retenir : Jean-Marie Willer Denis (alias Jan Mapou), Jean-Claude Martineau (Koralen), Joe Thony Moïse (Ti Tonton), Kiki Wainwright, Joseph Christophe (Dyo Alèlè), Mercédès Guignard (Déita). Mais parmi les écrivains-ainés de cette seconde période (1950-1980) qui l'ont davantage marqué et qui ont vraiment assuré le rayonnement du créole à travers les couches sociales, il faut retenir les noms de Franck Fouché (pour le théâtre) et de Félix Morisseau-Leroy (pour la poésie, le roman et le théâtre) parce qu'ils ont su gager sur une littérature totale de cette expression. Si Franck Fouché, à l'instar de Morisseau-Leroy, avait déjà écrit et publié de nombreux poèmes en français dans des recueils ou dans des revues et journaux tels que *Horizons* ou *La Relève*, ils ont par contre le mérite d'avoir choisi plus tard une seule voie et d'être deux pionniers du théâtre et de la poésie d'expression créole au service des masses. Quatre à cinq autres écrivains de la décennie 1970-1980, heureusement, viendront poursuivre par la suite la lourde tâche de ces deux aînés des années '50, en l'occurrence les poètes et romanciers : Rassoul Labuchin, Georges Castera, Frankétienne, Pauris Jean-Baptiste, et feront de la littérature haïtienne de langue créole non pas un tremplin de détente mais plutôt le sanctuaire du « parler créole ». À lire *Compère* (1966) de Rassoul Labuchin, *Konbèlann* (1976) de Georges Castera, et surtout *Dézafi* (1975) de Frankétienne, on y sent l'exploitation à fond de toutes les richesses et de la saveur du créole haïtien. Ces trois grands écrivains nous ont révélé la fraîcheur et la naïveté des mots du créole autrefois tant méprisé.

Quant à la troisième et dernière période (1980 à nos jours) qui promet davantage et dont la majorité des écrivains ont élu domicile au Canada, il est à remarquer l'influence de ces derniers sur ceux qui habitent l'île, HAÏTI. Vivant surtout au Québec (Canada), ils ont étudié dans les grandes universités américaines et ont pour la plupart apprivoisé la linguistique et les belles-lettres. De ceux-là, il conviendrait de retenir les noms de Mac Donald Prosper (*Fouetkach verite sou tanbou*, 1983), Michel-Ange Hyppolite (*Anba Lakay*, 1984 ; *Zile nou*, 1995), Jacques Louverture (*Pwezigue*, 1985), Bob Lapierre (*Malfini-Byenfini*, 1986), André Fritz Dossous (*Pataswèl*, 1987) , Serge Madhère (*Piti*

Piti plen kay, 1987), Kesler Brezo (*Maskilanje*, 1987 ; *Parentèz*, 1988 ; *Plofil*, 1990), Emmanuel Eugène (*Ekziltik*, 1988) , Kiki Wainwright (*Pikliz*, 1988 ; *Zepon file* , 1994) Karl-Henry Rey (*You cho you dous*, 1989), Maurice Cadet (*Chalè Piman*, 1990), Lenous Suprice (*Bwamitan*, 1993) , Jean Robespierre Désiré (*Powèm pou youn Ayiti tounèf*, 1994), Emmanuel Védrine (*Koze lanmou*, 1995), Denize Lotu (*Boula pou youn metamòfoz zèklè nan peyi a* , s.d.), Jan Sebon, Eddy Garnier, Jean André Constant, André Fouad, James Noel, Max Freesney Pierre, Evelyne Trouillot, BIC (Roosevelt Saillant), Franz Benjamin, Henri Robert Durandisse, etc. Quatre ou cinq de ces écrivains ont littérairement bonne presse et ont déjà une certaine influence sur la nouvelle littérature haïtienne d'expression créole. Citons : le poète solitaire Kesler Brezo qui joue le rôle de chef de file et de chef du groupe « Lagomatik » à Montréal ; l'activiste littéraire Michel-Ange Hyppolite, co-fondateur du « Bulletin Coucouille » (Ottawa, Canada), qui dirige l'autre branche de la « Société Coucouille », celle du Canada, sœur siamoise de la « Société Coucouille » des Etats-Unis qui est, elle-même, issue du « Mouvement Créole » dirigé vers 1965 par le Dr Ernst Mirville (Pyè Banbou) et collaborateurs ; le sympathique auteur de *Ekziltik* (1988) , Emmanuel Eugène, autrefois surnommé "Papiyon Noir" (voir *Choublak ak Kamélya*, 1968), qui a apporté une nouvelle dimension « sonore » à la poésie haïtienne d'expression créole.

Considérations thématiques : le pays, les hommes, la terre, la mer

Rien ne peut, paraît-il, forcer l'haïtien à abandonner son pays (Othello Bayard, *Ayiti Cheri*). Volontairement exilé ou pas, transplanté à la suite de l'immigration de sa famille en terre américaine ou canadienne, l'écrivain haïtien demeure encore plus farouche quant aux dénonciations politiques, aux réminiscences sociales et à la splendeur du pays laissé. Qu'il s'agisse de *Choucounè* (1884), des *Diacoute* de Morisseau-Leroy ou du poème métissé soit de Chambeau Nelson (*Zombis*), d'Emile Roumer (*Marabout de mon cœur*) ou de Francis S. Magloire (*Du crépuscule de l'aube...*), l'expression créole de la couleur locale, souveraine dans ses moindres détails (folklore, paysages, mets et fruits),

évoque les éléments les plus hardis du pays natal. A la suite de l'an 2000, que bon nombre d'écrivains haïtiens aient vécu ou vivent actuellement au Québec, à Boston, à Miami ou à New York, peut-on espérer des changements particuliers dans la singularité des textes écrits hors d'Haïti, des particularités même sous-jacentes dans l'évolution de la poésie créole écrite à l'étranger par rapport à celle d'Haïti ? Sinon, que peut-on s'attendre des plus jeunes nés à l'étranger ; s'exprimeront-ils en créole suite à leur formation littéraire dans ces grandes universités américaines et canadiennes ?

Les poètes de la seconde génération (1950-1980) ont surtout en commun l'expression de la fraternité humaine, de l'homme haïtien aux prises avec la dictature et ses attributs. Effectivement, ils n'ont pas su cacher leur douleur et leur solidarité vis-à-vis des pauvres des bidonvilles port-au-princiennes, des «boat-people» ou des «braceros» travaillant en république dominicaine. La majorité des titres des recueils publiés à cette époque reflétaient d'ailleurs la gageure qui y régnait : *Diacoute* (1951), *Compère* (1966), *Dézafi* (1975), *Konbèlann* (1976), *Fistibal* (1979), *Zinglin* (1979), *Dèy ak lespoua* (1979), *Peyi Zoulout* (1979), *Depale* (1979), etc. Et dans la diaspora haïtienne, la nostalgie du pays natal aussi bien que l'appel au changement dans la vie sociale et politique d'Haïti s'inscrivaient dans les registres des poètes et des politiciens tel un leitmotiv.

« M' pas p'ècri prème pou zaute ac bouche yo cou bouda
poule vine réciter nan salon »

« Si ous ouè oun bouzin yo rhéler OEA
courï pitite moin »

« Cou m'gan cauchema
cé tonton macoute m'plaider rêver »

(Félix Morisseau-Leroy , *Diacoute 2*)

« Vil yo detenn sou devan .
Bri pledman , bri kastròl ,
eskonbrit pou bokit ,
sou dèyè .

Sou dan radòt ,
ti nèg kraze on peyi . »

(Georges Castera, Vil yo detenn..., *Rèl*)

« Men li !
poutèt on bann pouryanis ,
nou pèdi yon peyi ,
n'ap chèche-l tankou grenn lapli
sou lanmè . »

(Georges Castera, Pouyanis, *Rèl*)

« On peyi k'ap chèché kras pen
anba vant fwonmi ,
on peyi madichonzini,
on peyi yo mete anba
peristil plètil . »

(Georges Castera, Made in Haïti, *Rèl*)

Et n'est-il pas « admirable » que la belle *Flora*, si délicieusement chantée par le poète populaire François Villon, soit incluse dans notre langue vernaculaire et l'histoire de notre pays ? Le poème créole *Flora* de Rassoul Labuchin traduit l'immensité et la beauté de la langue qu'il nous offre, malgré les tristes souvenirs du désastreux passage du cyclone Flora en Haïti.

« Flora cé gnou belle femme
gnou belle belle ti Romaine
Villon pa té ça vive
Sans Flora belle Romaine
Dis moin non belle Flora
Lan qui pays ou yé

Flora loa toute jardin
Flora loa toute belle fleur
Tété jasmin créole
Ça qui passé-ou con ça

Dépis Villon mouri
Flora éternité
Tounnin gnou bourasse vent
Cap maché fait dégat
Dis moin non belle Flora
Lan qui pays ou yé »

(Rassoul Labuchin , Flora , *Compère*)

Le pays, la ville, la misère, les paysans, l'union et la liberté sont des éléments inhérents à la compréhension du vécu chez l'haïtien.

« Lan combite paysans
Toute z'étoiles va réuni
Pou féter fête Soleil . »

(Rassoul Labuchin, *Compère*)

« Lan Saint-Domingue lan temps Boukman
Cérémonie Bois Caiman
Tafia piment ac fosse mystè
Té réuni pitite Ogoun »

« Sous z'aile papillon la Saint Jean
Gnou page journal la liberté
Démocratie, révolution
Lan chaque ti fleur lan toute ti coeu' »

(Rassoul Labuchin, Simbi maitresse, *Compère*)

« Menm fèblan bèbè
devan vil Pòtòprens
k'ape rouye
lan san rat mouri »

(Georges Castera, *Kannari kraze*, Conjonction, no 196)

« ou se tè	ou se batiman	ou se pyebwa	pèp se lavi
m'se lespas	m'se lanmè	m'se van	lavi se libète
m'vlope w	m'pote w	m'sekwe w	libète se tout »

(Jean-Claude Garoute, *Manifès*, Conjonction, no 196)

Quant aux écrivains de la dernière période (1980 à nos jours), malgré cette liberté mesurée qu'a gagnée le pays à la suite de l'effondrement de la dictature duvalérienne, ils s'intéressent davantage à leur pays natal plutôt qu'à l'Amérique des américains où ils se sont presque tous installés. La misère et la faim demeurent les deux éléments essentiels de leurs écrits. Écoutons, en guise d'exemple, le poète Karl-Henry Rey :

« Pwezi pa m'pale de koze lakay
Koze salon lakay koze galeri lakay
Koze lakou lakay tou
Koze tout chimen detounen lakay »

(Pwezi pa m', *You cho you dous*)

En ce sens, tous les autres poètes de cette génération ne sont pas différents de Karl-Henry Rey dans leur entêtement à vouloir parler d'Haïti. Par exemple, Kesler Brezo, dans son poème *Papa Nowèl*, parle de paix, de pain et d'amour pour un peuple affamé en lieu et place des traîneaux, de la neige du Québec

« Papa nowèl souple
Tanpri gade-m

Pa pote kob

Mwen pa mande ou tout sa
Youn ti manje
tanpri souple»

(Papa Nowèl, *Plofil 2*)

Quant à Lenous Suprice, auteur bilingue et fin observateur des «Faits Divers», il est plutôt déchiré par la douleur et le sort de nos compatriotes en République dominicaine. Il nous rappelle ainsi le poème *Viewo* de Jean-Claude Martineau (Koralen) :

«Nan mitan yon chan kann bô Igwey,
An Dominikani,
De Ayisyen chita nan yon batey,
Pye atè, do touni.
Youn ape pale, youn ape koute.
Yo pa fè bri.
Van nan kann nan sèlman ki tande
Sa y ape di.»

(Koralen, *Viewo*, Conjonction, no 196)

« Li chita
Byen lwen
l'ap gade
Rêv li ki prale

Li fin vann
Bak li chavire
Nan youn chan kann
an Dominikani»

(Lenous Suprice, *Vyewo*, Bilten Kokuiyo, no 6)

Aucune trace ou presque des pays d'accueil (New York, Miami, Boston, ou Montréal) chez ces jeunes écrivains qui ont pourtant grandi, vieilli et étudié au Canada ou aux Etats-Unis. Exception faite de Michel-Ange Hyppolite et consorts qui sont souvent déchirés entre leur amour pour le pays natal et l'affection qu'ils vouent aux terres d'accueil. Accueillons ces deux poèmes intitulés *Larivyè rido* et *Flèv Senloran*, parus dans *Zile nou* de M.-A. Hyppolite :

« Syèl la te demwazèl
Mwen menm ak Senloran
Nou t'ap konte pa
Avèk youn bèl flè Ayiti»

(Flèv Senloran, *Zile nou*)

Dans leurs textes, tous ces auteurs (ou presque) ont évoqué au moins une fois l'eau, un des éléments essentiels de l'univers d'un insulaire :

« d'leau qui té là avant toute bagaille
d'leau qu'ap réter lô toute bagaille fini
d'leau qui baptiser ti moune là yo
d'leau qui pour laver cadave nous

goutte d'leau nan larousé grand matin
ronne d'l'eau nan laline nouvelle
d'l'eau qui fait jadin nou bel
d'leau nous bouè nous couite manger

d'l'eau nous jeter pour réler lesprit nous
d'l'eau nan bassin coté simbi réter
d'l'eau nan létang coté ti moune baingnin
d'l'eau nan lan mè coté poisson nager»

(Félix Morisseau-Leroy, *Diacoute 2*)

« M' renmen wè lanmè rive
tou chire nan pye vil yo,

Lanmè Pòtoprens,
on gouyad rimatis.»

(Georges Castera, *Lanmè Pòtoprens, Rèl*)

« Gran vague lan-mè
Jamber crème l'esprit
Lan zilé pays loin»

(Rassoul Labuchin, *Voix lan govie*)

Larivyè woule
nan tout ti jwen
Poudre wòch galèt
Galèt tounen chanson
Kou lagete nan womans

(Michel-Ange Hyppolite, *Larivyè, Zile nou*)

En somme, y-a-t-il une poétique du créole ? A quoi faudra-t-il se référer pour juger de la qualité des textes écrits en créole ? Il est vrai que l'on soupçonne une certaine affiliation entre poésie créole et poésie engagée du fait de leur facilité dans la composition et dans l'expression orale des thèmes qui sont souvent tâchés d'une certaine idéologie ou revendication. Mais il existe de très beaux poèmes écrits en créole par Félix Morisseau-Leroy (D'l'eau, *Diacoute 2*), par Georges Castera (*Konbèlann, Rèl*), par Rassoul Labuchin (Flora, Simbi maîtresse, *Compère*), par Frankétienne (*Dézafi*) et par

combien d'autres poètes qui ont fait du créole leur choix de la langue écrite. Par exemple, le poème *Ekziltik* d'Emmanuel Eugène (Manno Egèn) est d'une beauté toute nouvelle. Ce n'est pas sans raison qu'il est aujourd'hui surnommé le poète à la voix «Asòtò». La poésie chez Félix Morisseau-Leroy est de beaucoup trop «parlée» que celle de Georges Castera qui est davantage plus « sensuelle » que celle de Rassoul Labuchin qui est très «chantée» . De plus, il convient de souligner les différences entre les graphies utilisées dans différents genres (poésie, roman, lomeyans, pawoli, wongol) par les auteurs à différentes époques de l'évolution du créole. L'orthographe officielle aura ainsi permis une nouvelle distribution des données de l'art de bien écrire le créole.

Certes, la pauvreté de l'imagination, chez les écrivains haïtiens d'expression créole, a suscité trop souvent le mécontentement des amateurs de grande littérature, et surtout dans la mesure où elle a également provoqué le mépris de certains écrivains francophiles atteints du « désespoir intellectuel » des normes poétiques, où le vrai, selon eux, a été confondu avec le vraisemblable, où la poésie n'est point ce qu'elle devrait être. Toutefois, dans ce vaste océan des lettres haïtiennes où tout un chacun conduit sa barque poétique à sa guise, le poète de langue créole doit-il refuser les risques d'un naufrage même s'il possède quelque chance d'avancer vers des voies de navigation sublimes ? Une telle démission face à «l'empire de l'illusion» qu'est la littérature est inacceptable et nous aurait contraint à croire qu'il n'existe pas encore de grands écrivains haïtiens, principalement d'expression créole ; autant d'aveux de l'ignorance de notre culture, de notre folklore et surtout de la langue créole en tant que véhicule permettant de sonder et d'explorer les profondeurs de l'âme haïtienne. Osons donc franchir ce vaste océan, cette mer de l'illusion de la langue créole avec «des grands écarts de l'esprit humain», nous y verrons sortir des « mornes» tôt ou tard notre Dante Alighieri avec tout le savoir immobile de la campagne jusqu'à la liberté de soulever les voiles de nos mystères, de nos secrets, les mieux dissimulés.

CONCLUSION

Ils sont légion les « ennemis » de la langue créole qui soutiennent que sa pauvreté, étant due au manque d'instruction et de culture chez les écrivains partisans de cette langue, peut être éradiquée par la mise en place d'une structure d'élite. Il est vrai qu'à une époque le créole était considéré comme une langue de détente par certains écrivains, et par d'autres comme celle qui doit être parlée et surtout écrite par les « paysans » et leurs progénitures. Paradoxalement, de nos jours, des hommes comme Félix Morisseau-Leroy, Georges Castera, Ernst Mirville, Lyonel Trouillot, Pauris Jean-Baptiste, Frank Étienne, Rassoul Labuchin, Emile Célestin-Mégie et quelques autres intellectuels sont les héros de cette nouvelle croisade contre l'ennemi des traditions, en somme contre l'ennemi de la langue originelle, « racine » de tous les haïtiens. C'est en ce sens que nous, aussi, sommes fiers d'avoir réalisé ce long périple des hommes et des œuvres dans le seul but d'ajouter le peu de notre savoir à cette croisade pour la reconnaissance du créole en terre étrangère.